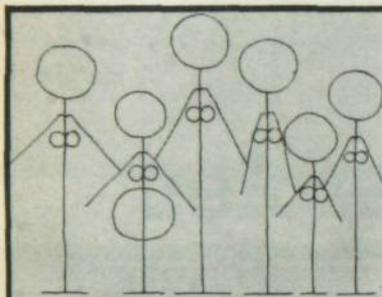


# Des maisons pour des femmes



«**N**ous éprouvons encore le besoin d'être ensemble pour que chacune de nous trouve en l'autre ce point d'appui qui permet de vaincre la résistance du monde.»

Gisèle Tremblay  
in «Manifeste pour les femmes»

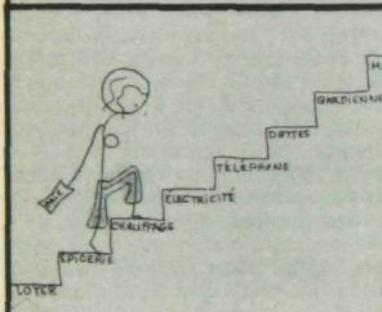


Illustration : Jacinthe Caron

«Le Centre des femmes de Verdun, bonjour !»  
9 h 30 et déjà le téléphone sonne. Ex-militante bénévole, permanente salariée depuis six mois, Sylvie consulte la liste d'inscription des cours. Vivement qu'on nous installe un deuxième téléphone !

Dans la cuisine, une dizaine de femmes préparent le prochain numéro du journal du Centre. Pierrette soutient qu'il y en a marre de parler de l'oppression des femmes, qu'il faudrait parler de leur solidarité, de leurs réalisations. Le débat s'engage, parfois tendre, parfois dur, toujours exigeant.

11 h 20. Laisant de côté la lettre d'éviction fraîchement arrivée et les factures de chauffage qui s'accumulent, Sylvie prépare la prochaine rencontre de la dizaine de bénévoles qui constituent le comité de permanence. Au téléphone, une femme anxieuse demande une adresse où se réfugier avec ses enfants.

13 h 15. Installées dans la pièce centrale, sur le sofa nouvellement «menuisé» par des femmes du Centre, Luce et Jocelyne discutent de la fermeture prochaine du département d'obstétrique où elles devaient accoucher. De la salle de jeux montent des cris et des rires.

7 h 30. Réunion ce soir du comité thématique sur la violence. L'enquête qui sera menée à l'échelle du quartier est bel et bien amorcée...

## FINANCEMENT

Plus de 75% des Maisons de femmes reçoivent actuellement des subventions du gouvernement fédéral dans le cadre de ses projets de création d'emploi (PDCC et PSCC). Ces subventions d'en moyenne 40 000\$ dans le cas des PSCC sont affectées strictement à des salaires, décroissant sur une base de trois ans. Les PDCC couvrent quant à eux le salaire d'une ou plusieurs travailleuses pendant une période de moins d'un an.

Une vingtaine de Maisons reçoivent des subventions de fonctionnement du Secrétariat d'État.

La Direction générale de l'éducation aux adultes (DGEA), le ministère des Affaires sociales, les projets Chantier-Québec et OSE, les commissions scolaires et les députés locaux, de même que les organismes charitables tels Centraide ou Plura, comptent aussi parmi les sources de financement les plus utilisées par les Maisons de femmes.

## Le boom des Maisons de femmes

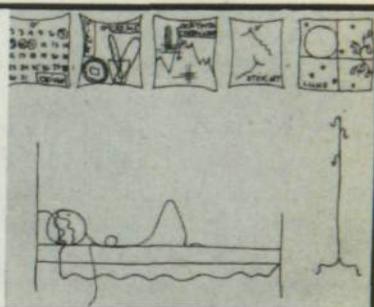
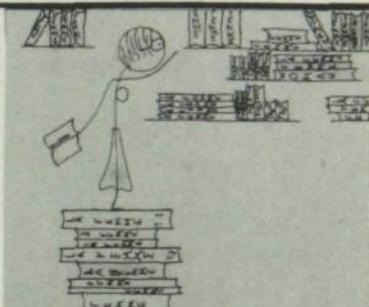
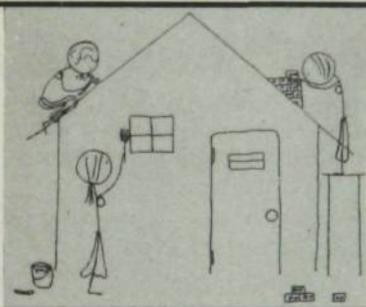
Plus d'une vingtaine de Maisons de femmes ont ouvert leurs portes au Québec au cours des années 81-82, une vague qui aura fait passer leur nombre de quatre à trente-six en un peu moins de trois ans. Et en ce début de 83, une quinzaine d'autres sont en projet. De Victoriaville en passant par Rimouski, Chibougamau, Forestville, Hull, Baie-Comeau, jusque dans les quartiers montréalais de Rosemont, Ahuntsic, Ville Émard, Verdun, les Maisons sont devenues des carrefours d'animation d'où surgissent des projets de Maisons d'hébergement, de publications, de créations... Dans la chaleur de ces lieux rassurants, des centaines de femmes se regroupent, une moyenne de 200 usagères par Maison.

Les Maisons offrent un éventail d'activités touchant tous les thèmes de la condition des femmes : des cours d'auto-santé, des sessions d'information sur la nutrition, la ménopause, des discussions sur la sexualité, la pornographie, le retour au travail. Plusieurs Maisons organisent aussi des cafés-rencontre et des soirées de discussion large. La programmation est proportionnelle aux énergies et aux ressources du milieu tout en étant intimement liée aux préoccupations et aux intérêts des militantes.

Mais les Maisons des femmes font actuellement face à de sérieux problèmes de permanence, de financement et d'orientation.

## Militantes ou salariées

Mises en place dans la majorité des



cas par un petit noyau de femmes plus scolarisées, souvent déjà militantes d'organismes populaires, les Maisons, qui se veulent ouvertes à toutes les femmes, ont rapidement été plongées dans l'ambiguïté des motivations qui ont présidé à leur création: donner des services, militer, se faire plaisir, se donner une job, sensibiliser d'autres femmes.

À la recherche de nouveaux modèles de fonctionnement qui donneraient vraiment la Maison «à toutes les femmes» tout en assurant une certaine efficacité, les Maisons éprouvent toute la gamme de difficultés reliées au pouvoir: déchirements internes entre bénévoles et salariées, instabilité et problème de formation des usagères, essoufflement du noyau de militantes, structures qui n'assurent pas toujours de lien entre l'instance décisionnelle et la vie quotidienne de la Maison.

Lasses de «faire du bénévolat», de plus en plus de femmes souhaitent voir leur Maison en mesure de rémunérer ses employées. Ah l'argent... Quelles que soient nos motivations, il faut bien s'y buter tôt ou tard.

## Des subventions mais jusqu'à quand ?

À l'heure actuelle, les salaires sont assurés en grande partie par des Programmes de développement communautaire. Mais le gouvernement fédéral n'a donné aucun statut de permanence à ce type de subventions. Par ailleurs, le Secrétariat d'État, qui fournit des subventions de fonctionnement à une vingtaine de Maisons, s'interroge déjà sur l'opportunité de supporter plus avant ce genre d'entreprise: «n'aurait-il pas affecter ces argents «à de plus gros dossiers qui, eux, ont des retombées collectives?» (À se demander ce que les agent-e-s gouvernementaux entendent par «retombées collectives?»).

Pourtant, les budgets des Maisons ne mobilisent pas des sommes extra-

vagantes: ils vont de moins de 10,000\$ par année à plus de 70 000\$, la moyenne étant d'un peu plus de 30 000\$. De plus, les Maisons, s'adressant par définition aux femmes économiquement défavorisées pour la plupart, peuvent difficilement s'auto-financer, même à long terme.

## Des objectifs communs mais des moyens différents

Axées sur «l'autonomie et la prise en charge par les femmes», les Maisons ne partagent pas toutes, néanmoins, la même vision du changement. Pour certaines, le changement se fait à la base, pas par pas, sans trop ébruiter le mot «féminisme» qui pourrait encore faire peur à certaines. D'autres ne parlent même pas de féminisme entre elles, se limitant à offrir des cours, un service de références et de documentation. Règle générale, il y a peu de lesbiennes parmi elles et celles qui y sont restent très «low profile». Mais d'autres Maisons ont une orientation nettement féministe et c'est dans ces Maisons qu'on voit le plus d'engagement pour des luttes spécifiques. À Victoriaville, par exemple, les femmes se sont mobilisées pour contester le prix exorbitant des stérilets; à Rimouski, les militantes ont pris contact avec les policiers afin de discuter de leurs attitudes à l'égard des femmes battues qui déposaient des plaintes contre leur époux; à Verdun, une manifestation contre un commerçant qui affichait des publicités sexistes a été organisée.

Toutes les Maisons, par ailleurs, ont ceci en commun: elles se sentent submergées par des «urgences» quotidiennes. Trouver les sources de subventions nécessaires à maintenir la Maison à flot, répondre aux demandes de femmes référées par les hôpitaux psychiatriques, les C.L.S.C. ou les policiers, animer des sessions d'information, etc. Elles sont souvent déchirées entre la nécessité de répondre à la demande de service de dépannage et celle de mettre sur pied

des programmes d'action à plus long terme. Entre des actions individuelles de dépannage et des activités super-programmées de type scolaire, comment devenir des catalyseurs d'actions collectives?

Face à ces problèmes, de plus en plus de Maisons sentent le besoin de se regrouper afin de systématiser leurs demandes de subventions, planifier des stratégies d'auto-financement et identifier des thèmes prioritaires et des stratégies d'actions communes. Or la Maison de Hull lançait en janvier dernier l'Opération Regroupement, visant à mettre en contact le plus grand nombre possible de Maisons de femmes.

La survie des Maisons des femmes dépend peut-être de la rapidité avec laquelle nous renforcerons nos positions respectives. Il faut, sinon nous unir, du moins partager nos acquis.

CAROLE BEAULIEU  
avec la collaboration de  
YOLANDE VÉZINA

## (Liste des Maisons de femmes, page 77)

Ont été considérées comme «Maisons de femmes» pour les fins de cet article: - les centres autonomes, gérés par des femmes, disposant d'un local, offrant des services de documentation, de références, de même que des activités de sensibilisation touchant aux conditions de vie des femmes.

- ces centres ont des objectifs communs:

- être un lieu de rencontre, d'échange, pour les femmes de tous les milieux et de tous les âges, dans le but de briser l'isolement et de créer une solidarité entre les femmes.
- être un lieu de réflexion permettant d'identifier les intérêts communs des femmes.
- être un carrefour permettant le regroupement des femmes en vue de mener des actions visant à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

## Liste des Maisons des femmes

### Rencontres femmes

«La jeune aise»  
46, 16e avenue  
Lachine H8S 3M4  
(514) 637-4912

### Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal

2314, rue Ste-Catherine est  
Montréal H2E 2J4  
(514) 524-5656

### Le point de Montréal-Nord

11855, boul. Ste-Gertrude  
Montréal-Nord H1G 5P8  
(514) 325-1102

### Carrefour des femmes

3245, boul. St-Joseph est  
Rosemont

### Concertation femmes

10401, rue St-Urbain  
Montréal H3L 2T8

### Info-femmes

Pointe-aux-Trembles  
(514) 645-1526

### La Marie debout

PEC Hochelaga-Maisonneuve  
1691, Pie IX  
Montréal

### La Soupape

10534, rue Waverley  
Montréal H3L 2W6  
(514) 332-1106

### Autrement vues

3963, rue St-Hubert  
Montréal H2L 4A6  
(514) 524-5796

### Maison des femmes de Rimouski

79, St-Germain est  
Rimouski G5L 1A5  
(418) 723-0333

### Regroupement des femmes de la région de Matane

87, rue d'Amours  
Matane G4W 2X5  
(418) 562-6443

### Maison des femmes de Ste-Anne des Monts

36, 5e rue ouest  
Ste-Anne des Monts G0E 2H0  
(418) 763-7911

### Maison des femmes de Hull

### L'Antre-Hulloises

15, rue St-Jacques  
Hull J8X 2Y4  
(819) 771-9913

### Maison des femmes du Grand Portage

C.P. 1330  
Rivière-du-Loup G5R 4L9  
(418) 867-1805

### Centre féminin

### La Source

Lac St-Jean inc.  
1228, boul. Sacré-Coeur  
St-Félicien G0W 2N0  
(418) 679-5403

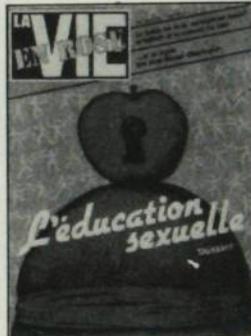
(suite p. 78)

# La Vie en rose ne vieillit jamais !

Vous venez de découvrir la Vie en rose?  
N'ayez crainte, nos anciens numéros sont encore disponibles.  
Lesquels voulez-vous?



No 1/ Gagner son ciel ou gagner sa vie? Le salaire au travail ménager



No 2/ L'éducation sexuelle



No 3/ Quand Janette et les autres ne veulent plus rien savoir. Les femmes et l'information



No 4/ La nouvelle famille et la loi 89



No 5/ L'avortement en 1982



No 6/ L'amour toujours l'amour



No 7/ Mises à pied, mises au pas? Dossier travail



No 8/ D'une mère à l'autre. Dossier maternité



No 9/ Vieillirons-nous comme elles?

1 2 3 4 5 6 7 8 9

2,50\$ par numéro.

Ci-inclus un chèque ou mandat-poste au montant de ..... \$

Veuillez découper le coupon, l'insérer dans l'enveloppe et affranchir suffisamment. Prévoir 6 semaines pour la réception.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Ville .....

Prov. .... Code postal .....

Téléphone .....

# militantisme

**Centre communautaire des femmes de Chibougamau**  
a/s Ecole Holy Family  
119, 5e avenue  
Chibougamau G8P 2E1  
(418) 748-4632

**Maison des femmes des Bois-Francis**  
49, rue des Forges  
Victoriaville  
(819) 758-3384

**Maison des femmes de Drummondville**  
211, rue Dorion  
Drummondville  
(819) 477-7185

**Centre communautaire Vers femmes**  
23, rue St-Paul  
Gatineau

**Maison des femmes de la Côte-Nord**  
24, rue Mance  
Baie-Comeau G4Z 1W7  
(418) 296-4733

**Centre des femmes de Forestville**  
23, 2e avenue  
Forestville G0T 1E0  
(418) 587-2533

**Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante**  
37, rue Notre-Dame sud  
3e étage  
Thetford Mines G6G 1J1  
(418) 338-5453

**L'Aurore Maison des filles du Témiscouata**  
Vieux couvent de Cabano  
30C, rue Bérubé  
Cabano G0L 1E0  
(418) 854-2399

**Centre des femmes culture d'elles**  
185, rue du Palais  
St-Jérôme J7Z 1X6  
(514) 436-2848

**Centre des femmes de Laval**  
236, boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Laval  
(514) 668-8600

**Groupe Antre-Ailes**  
441, rue de la Gare  
Lac Carré J0T 1J0  
(819) 688-3431

**L'Ombrelle**  
Ste-Agathe  
(819) 688-2872

**La Traverse**  
Joliette  
(514) 753-5171

**Centre des femmes de Verdun**  
928, avenue de l'Église  
Verdun  
(514) 767-0384

**Centre d'information et d'action des femmes**  
2501, Jacques-Hertel  
Montréal H4E 1S1  
(514) 768-9297

**Centre des femmes de Shawinigan (Maison d'accueil et d'information des femmes de la Mauricie)**  
515, 4e avenue  
Shawinigan  
(819) 537-4277

**Maison des femmes du Témiscamingue**  
39, rue Ste-Anne  
Ville-Marie  
(819) 634-5221

**Maison des femmes de Coaticook**  
154, rue Marte  
Coaticook J1A 2A7  
(819) 849-3636

**Centre des femmes de Mégantic**  
4790, rue Dollard  
Lac Mégantic G6B 1G6  
(819) 583-4575

**Centre d'aide et d'information des femmes Notre-Dame des Laurentides**  
465, 64e rue est  
Charlesbourg G0A 2S0  
(418) 626-9940

**Groupe d'action pour les femmes**  
466, rue St-Cyrille  
St-Raymond G0A 4G0  
(418) 337-4238

**Maison Catherine Leblond**  
307, rue Langlais  
Trois-Pistoles G0L 4K0  
(418) 851-3178

**Maison des femmes de Valleyfield**  
43, rue St-Louis  
Valleyfield J9T 1M5  
(514) 371-0139

**Ressources et action des femmes de Sorel**  
227, boul. Fiset  
Sorel J3P 3P8  
(514) 742-0766

**Com'femme**  
2115, boul. Lapinière  
Brossard J4N 1M2

**Centre des Femmes de Beauce**  
11785, 21e avenue  
Ville St-Georges G5R 1W9  
(418) 227-0406

**L'Oasis au féminin**  
C.P. 836  
Fermont G0G 1J0

Des maisons sont actuellement en projet à St-Jean, Huntingdon, Laprairie, St-Hyacinthe, Stanstead, Asbestos, Mascouche, Deux-Montagnes, St-Gabriel de Brandon de même qu'aux Iles-de-la-Madeleine et à Ste-Marie de Beauce.

La Maison de Mont-Laurier est en reconstruction et des ébauches de projets seraient discutées à Cowansville, Longueuil et Bedford.

NOUVELLE PIÈCE AU DOSSIER! ! \*

Dernière heure

Francine Fournier,  
Présidente de la Commission  
des droits de la personne,

Montréal, le 11 février

[...] Le mercredi 9 février 1983 au soir, Me Renée Millette et Danièle Bellehumeur étaient invitées par Claudine Bertrand et Étienne Bouchard du groupe ARCAD (Association de rencontres culturelles avec les détenu-e-s) à rencontrer une vingtaine de femmes détenues à Tanguay afin de discuter des droits de la personne.

Dès le lendemain matin, Monsieur Pelletier, directeur de la prison de Tanguay, informait M. Michel Campbell, directeur de ARCAD, que le groupe ARCAD n'était plus admis au sein de la prison de Tanguay puisque la rencontre d'information sur les droits de la personne aurait provoqué chez les détenues un climat de forte tension les rendant, selon ses dires, incontrôlables.

Voici les faits. Ce soir-là, l'avocate Renée Millette faisait état des droits fondamentaux de la personne et des détenu-e-s tels que stipulés dans : la loi Constitutionnelle 1982, la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, les lois et règlements relatifs aux personnes incarcérées au Québec et la Charte des droits des détenu-e-s adoptée par la Fédération internationale des droits de l'homme en mai 82.

[...] Cette information a suscité chez les détenues des questions puis des témoignages révélant des conditions de vie désastreuses, portant atteinte à tous leurs droits fondamentaux. Preuves à l'appui, nous énumérons ici leurs droits non (complètement) respectés, en contravention flagrante des quatre lois et chartes déjà citées : droit à l'avocat-e ; droit aux soins médicaux et dentaires ; droit à l'intégrité de la personne ; droit à la dignité et à un traitement humain ; droit d'être équitablement informée, jugée et assistée par un-e avocat-e ; droit à la dignité et à la protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives ; droit à la vie, à la sécurité et à la liberté ; droit d'être traitée avec humanité et respect.

[...] Cette rencontre d'information s'étant déroulée dans le calme, nous ne comprenons pas les affirmations des autorités de Tanguay voulant que ces femmes soient devenues incontrôlables. Que la soirée ait déclenché des mesures disciplinaires extraordinaires, comme en cas d'émeute, nous semble abusivement répressif.

Ces violations des droits durent depuis longtemps à Tanguay [...] Par conséquent, l'Office des droits des détenu-e-s demande à la Commission des droits de la personne d'ouvrir de toute urgence une enquête sur les mesures discriminatoires et la négation des droits fondamentaux à Tanguay. [...]

ME RENÉE MALLETTE ET  
DANIELE BELLEHUMEUR, O.D.D.